

2017-41. FIXATION DE TARIFS – ETABLISSEMENTS CULTURELS

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Présents : 29

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Bruno DRAPRON, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Jean-Claude LANDREAU, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Gérard DESRENTE, Mélissa TROUVE, Christian SCHMITT, Fanny HERVE, Liliane ARNAUD, Christian BERTHELOT, Dominique DEREN, Jean ENGELKING, Caroline AUDOUIN, Philippe CREACHCADEC, Danièle COMBY, Marylise MOREAU, Nicolas GAZEAU, Claire CHATELAIS, Aziz BACHOUR, Josette GROLEAU, François EHLINGER, Laurence HENRY, Brigitte FAVREAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 5

Nelly VEILLET à Jean-Philippe MACHON, Marcel GINOUX à Philippe CREACHCADEC, Annie TENDRON à Marie-Line CHEMINADE, Jacques LOUBIERE à Jean-Claude LANDREAU, Philippe CALLAUD à François EHLINGER.

Absente : 1

Renée BENCHIMOL-LAURIBE.

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique ARNAUD

Date de la convocation : 6 avril 2017

Date d'affichage : 22 AVR. 2017

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°13 du Conseil municipal du 1^{er} mars 2016 portant fixation de tarifs,

Vu la délibération n°2016-155 du Conseil municipal du 9 novembre 2016 portant modification de la délégation de pouvoirs consentie au Maire par le Conseil municipal en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit notamment « De fixer les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, des redevances et droits des services hors tarifs eau et assainissement, et d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, et de faire évoluer les tarifs existants dans une limite inférieure ou égale à 10 % (par an) »,

Considérant que les tarifs de l'Espace Saint Eutrope évoluent afin de permettre notamment le remplacement progressif du matériel mis à disposition des utilisateurs,

Considérant que les droits d'entrée des musées sont modifiés afin d'intégrer les coûts d'accès à l'exposition temporaire « 6 000 ans de céramique en Saintonge », proposée du mois de mai 2017 au mois de mai 2018,

Considérant qu'un billet unique est proposé pour accéder à l'ensemble des musées,

Considérant que les droits d'accès à l'amphithéâtre, l'un des sites les plus visités de la ville avec 52 000 visiteurs pour l'année 2016, doivent être réévalués au regard des charges d'entretien du site,

Considérant que l'ensemble de ces évolutions et offres de services proposés entraîne une augmentation des tarifs supérieures à la limite prescrite dans la délibération de délégation du Conseil municipal au maire, et qu'il y a lieu, par conséquent, de proposer au Conseil municipal de se prononcer sur les nouveaux tarifs municipaux des établissements culturels,

Après consultation de la Commission « Dynamiser » du vendredi 31 mars 2017,

Délibère

- Sur la modification partielle de la délibération n°13 du Conseil municipal du 1^{er} mars 2016 portant fixation de tarifs.
- Sur l'approbation des tarifs 2017 ci-annexés des trois établissements culturels suivants : Espace Saint Eutrope (Annexe 1), Amphithéâtre Gallo-Romain (Annexe 2) et Musées de l'échevinage, archéologique, Dupuy-Mestreau (Annexe 3)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité l'ensemble de ces propositions.

Pour l'adoption : 28

Contre l'adoption : 6 (Josette GROLEAU, François EHLINGER en son nom et en celui de Philippe CALLAUD, Laurence HENRY, Brigitte FAVREAU, Serge MAUPOUET)

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe MACHON

En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

**ANNEXE 1 - TARIFS 2017
ESPACE SAINT EUTROPE**

	2016	2017
STUDIOS DE REPETITION * SALLE DE DANSE * CHAPELLE CHAVAGNE * BUREAUX MUTUALISES		
Utilisation exceptionnelle d'un studio de répétition avec sonorisation. Tarif groupe limité à une séance dans l'année		
- avec matériel (ampli / batterie)	30,00 €	35,00 €
SAS D'ENREGISTREMENT // utilisation par jour (8h)		
Groupes ou associations adhérents		
Avec matériel (sous condition de vérification des notions de base d'utilisation du matériel par les usagers)	25,00 €	30,00 €
Groupes ou associations non adhérents		
Avec matériel et technicien	130,00 €	150,00 €
UTILISATION DE MATERIEL DE SONORISATION		
Forfait pour sortie exceptionnelle du pack sono. <i>Utilisation sur la ville de Saintes uniquement (offre réservée aux adhérents individuels et associations adhérentes)</i>		
petit pack (ex: sono conférence, parc micros, petite sono,...)	16,00 €	20,00 €
AUTRES SERVICES		
Accueil en résidence Chapelle Chavagne		
3 jours avec un technicien	100,00 €	115,00 €

**ANNEXE 2 - TARIFS 2017
AMPHITHÉÂTRE GALLO-ROMAIN**

DROITS D'ENTREE POUR LES VISITES ET LOCATIONS	2016	2017
<u>VISITES</u>		
Adulte	3,00 €	4,00 €
Location d'un audio guide	2,00 €	3,00 €
<u>LOCATIONS</u>		
Utilisation du site par des associations ou organismes privés pour l'organisation de manifestations culturelles ou sportives gratuites ou payantes:		
- Basse saison (d'octobre à mars)	200,00 €	250,00 €
- Haute saison (d'avril à septembre)	450,00 €	500,00 €

ANNEXE 3 - TARIFS 2017
MUSÉES ÉCHEVINAGE, ARCHÉOLOGIQUE, DUPUY-MESTREAU

<i>DROITS D'ENTREE POUR LES VISITES ET ANIMATIONS</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
Adulte - Exposition permanente - Accès à l'ensemble des musées municipaux	3,00 €	4,00 €
Adulte - Exposition temporaire (+ exposition permanente) - Accès à l'ensemble des musées municipaux	5,00 €	7,00 €
Groupe d'adultes - Exposition permanente (à partir de 15 personnes - prix par personne) - Accès aux musées municipaux	2,50 €	3,00 €
Groupe d'adultes - Exposition temporaire (à partir de 15 personnes - prix par personne) - Accès au musées municipaux	4,00 €	5,00 €
Gouter anniversaire autour d'une œuvre ou d'un thème - par enfant accompagnement obligatoire d'un adulte pour 5 enfants	6,00 €	7,00 €

<i>TARIFS BOUTIQUE ET LIBRAIRIE</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
	TTC	TTC
Carte postale autre	0,50 €	0,80 €
Dés porcelaine	3,50 €	3,00 €
Enveloppe - Ville de Saintes 4 vues	0,15 €	0,20 €
Marque-page	0,40 €	0,50 €
Mug	5,00 €	6,00 €